Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-226800019-20070713-02_64_07-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16/07/2007

Publication 20/07/2007

Pour le Président du Conseil Général et par délégation

Ludovic LIONS

N° CP Ze/Gh-Ot Séance du 1 3 ML 2007



Extrait des délibérations

de la Commission Permanente

SOCIETE DES AMIS DES UNIVERSITES DE L'ACADEMIE DE STRASBOURG

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n°2007/I-5¢/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente,
- VU le rapport n°2007/I-2°/02 du 15 décembre 2006 relatif au budget primitif du Développement Economique et Universitaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide d'attribuer une subvention de 1 200 € à la Société des Amis des Universités de l'Académie de STRASBOURG pour la poursuite des missions en 2007,
- Autorise le prélèvement des crédits correspondants sur le Programme F025, chapitre 65, enveloppe 17321, nature 6574, fonction 93 du budget départemental.

Charles BUTTNER

Adopté

.....voix contreabstentions